

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois.	13.50
> > Six mois.	26.50
> > Un an.	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois.

La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonnement continue,
jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS
4 NOVEMBRE

3 0/0.	65 80
4 1/2.	95 10
Emprunts (5 0/0).	103 75

(Service gouvernemental)

3 0/0.	65 65
4 1/2.	95 10
Emprunts (5 0/0).	103 65

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions Banque de France	3855 00
» Société générale	565 00
» Crédit foncier de	
France	905 00
» Chemins autrichiens	612 00
» Lyon	975 00
» Est	583 00
» Ouest	608 00
» Nord	1185 00
» Midi	700 00
» Suez	713 00
4 0/0 Péruvien	53 5/8
Actions Banque ottomane	
(ancienne)	466 00
(nouvelle)	000 00
Lendres cour	25 21 1/2
Crédit Mobilier	191 00
Ture	25 30

DEPECHES COMMERCIALES
(Service particulier du Journal de Roubaix)

New-York, 3 novembre
Change sur Londres 4.81; change
sur Paris, 5.22 1/2
Valeur de l'or 115 3/8
Café good fair, (la livre) 19 1/2
Café good Cargoes, (la livre) 20
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhaufens et C^{es}
représentés à Roubaix par M. Bultea-Des-
benoîts :

Havre, 5 novembre.

Cotons: Ventes 1,000 b. Disponible
Marché calme, livrable, plus actif,
George-Low 3050 Orléans 85.

Liverpool, 5 novembre.

Cotons: Ventes 10,000 b. Marché
inchangé.

New-York, 5 novembre.

Cotons: 13 1/2.
Recettes, 143,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 5 novembre

Cotons: Ventes 10,000 b. Calmes.
Orléans 7 1/4. Repland 15/16.

Havre, 5 novembre.

Cotons: Ventes 1250 lb. inchangés.
Low-Georgia 80.50.

New-York, 5 novembre.

Recettes, 13 1/2 143 b.

Alexandrie, 4 novembre.

Marché calme.

Prix fermes.

Fully fair beurré 93
Good fair beurré 94
Fully good fair beurré 95

ROUBAIX 5 NOVEMBRE 1875.

Bulletin du jour

Ainsi qu'on s'y attendait généralement, l'Assemblée a voté hier, sur la demande de M. Buffet, la mise à l'ordre du jour de la deuxième délibération sur la loi électorale. Aussitôt que le ministre de l'intérieur a eu fini de parler, nous écrit un correspondant, les gauches de la chambre ont jeté les regards sur les bancs du centre gauche. Comme allaien voter les alliés de M. Gam-

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

betta? Cette question a été bien vite vidée; toutes les gauches se sont unanimement levées en faveur de la priorité. Cette attitude était, du reste, conforme à la décision que le centre gauche avait prise avant la séance. Ce groupe avait, en effet, décidé après de nombreux pourparlers, qu'il se soumettrait complètement au mot d'ordre transmis par M. Gambetta.

Après le vote de la priorité de la loi électorale, deux autres scrutins moins importants ont été émis. Sur la proposition de M. Duprat, il a été décidé que les propositions relatives à la loi municipale et à la levée de l'état de siège seraient mises à l'ordre du jour immédiatement après le vote de la loi électorale.

Ces deux décisions ont été prises, grâce à la coalition des gauches et d'un certain nombre de membres du groupe de l'appel au peuple. Le centre droit et notamment MM. Bocher, de Broglie, etc. ont voté contre; MM. Dufaure et Léon Say se sont associés au vote de leurs amis; et M. Buffet et les autres membres du cabinet ont, au contraire, joint leurs suffrages à ceux des droites.

Une note officieuse que l'agence Havas nous télégraphie ce matin porte que, « le gouvernement ne s'est pas opposé à la mise à l'ordre du jour de la loi municipale et de la levée de l'état de siège, cette attitude signifie tout simplement qu'il n'entend pas empêcher l'Assemblée d'aborder les lois importantes qu'elle croit devoir résoudre après avoir voté le principe de la loi électorale. Mais cela n'implique aucun changement dans sa manière de voir. »

Le gouvernement, dit cette note, maintiendra le mode actuel de nomination des maires, dans les conditions de son programme du 12 mars.

Relativement à l'état de siège, il consentira à sa levée seulement après le vote de la loi sur la presse, qu'il présentera, du reste, dans quelques jours.

L'état de siège sera maintenu sur quelques points du territoire. »

Dès sa première séance, l'Assemblée a voté l'urgence sur une proposition tendant à exonérer les sociétés en nom collectif de l'impôt de 3 0/0. Ce vote préside une décision conforme aux vœux de nos Chambres de commerce.

On nous écrit de Versailles :

« Demain et après-demain, auront lieu les nominations des commissions, l'élection des membres du bureau, etc., et lundi prochain, commenceront l'important débat de la loi électorale. Quels seront les résultats de cette discussion? Il est très-difficile de le prévoir. Les avis sont très-partagés. Dans l'extrême droite, le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement comptent des partisans également fervents. Le groupe de l'Appel au peuple est, de son côté très divisé; 18 sont favorables au scrutin uninominal, et 12 au scrutin de liste.

La droite modérée s'est prononcée presque unanimement, hier, en faveur du scrutin uninominal. Le groupe Lavergne et le groupe Bocher ont promis leur concours à M. Buffet sur la question électorale. Quelques membres du centre gauche tels que : MM. Waddington, de Lestapis, affichent les plus vives répugnances à l'égard du scrutin de liste. Bref, il n'est pas dans la chambre un seul groupe politique dont tous les membres soient parfaitement d'accord sur cette question.

Si le scrutin uninominal triomphe,

une des plaies de mon ménage. Vous avez sans doute oublié que M^{me} Desplanches ne m'a pas donné d'héritier.

Eh! mon Dieu! vous en avez souffert, sans doute, puis vous en avez pris votre parti philosophiquement. Et maintenant, s'il surviennent tout à coup dans votre maison paisible la complication d'une belle fille comme ma nièce Odette, avouez, notaire, que vous en manifestez ni surprise ni contrariété de ce voisinage.

À ce point de la conversation, Gontran Clavel, y voyant introduire un nom de femme, recula doucement son siège et chercha à s'isoler dans ses propres préoccupations.

Il était inaccessible à une curiosité vulgaire et sa délicatesse souffrait de cette indiscreté dont il ne voulait point être complice.

Le jeune homme blond ne fit pas un mouvement. Le baron, de sa voix sonore, continuait le récit de ses chagrins intimes.

Certainement, elle me tient compagnie, dirige la maison, reçoit mes visiteurs et, au besoin, règle avec les fermiers.

Mais, pour un garçon comme vous, c'est un paradis que l'on vous crée là, monsieur le baron.

— Paradis!... paradis!... je voudrais vous y voir, mon cher notaire.

Monsieur le baron, vous rouvrez

— Ah! ma foi, si! vous pouvez bien vous sans doute oublier que M^{me} Desplanches ne m'a pas donné d'héritier.

— Eh! mon Dieu! vous en avez souffert, sans doute, puis vous en avez pris votre parti philosophiquement. Et maintenant, s'il surviennent tout à coup dans votre maison paisible la complication d'une belle fille comme ma nièce Odette, avouez, notaire, que vous en manifestez ni surprise ni contrariété de ce voisinage.

— J'avoue, en effet, que cette perspective souriante...

— Pas de phrases, allez, mon bon ami. Je me souviens, moi, de ma stupéfaction quand, mon frère mort, je me suis vu de par la loi, de par la nature, de par les convenances, enrichi d'une nièce de seize ans, jolie, bonne et candide comme on ne l'est plus.

— Tout le pays a constaté la bonté de votre cœur et la générosité de vos procédures lors de l'installation de M^{me} de Montchenet à votre foyer.

— Oui, j'ai été ce que je devais être pour cette enfant, que j'aime beaucoup, du reste. Et voilà trois ans que je porte ma double charge d'oncle et de tuteur de la façon la plus exemplaire.

— C'est une justice qui vous est hantement rendue.

— Et qui ne me soulage guère, allez!

— Je ne puis imaginer que vous soyiez las de votre affectueuse tâche.

— Très belle, très charmante, je suis de votre avis, mais terriblement embarrassante, allez.

— Jusque-là, les deux jeunes gens, assis près de la porte indiscrète, soit qu'ils n'eussent point entendu, soit qu'ils n'eussent attaché aucune importance aux lambeaux de phrases qui leur arrivaient ainsi, n'avaient manifesté ni surprise ni contrariété de ce voisinage.

— À ce point de la conversation, Gontran Clavel, y voyant introduire un nom de femme, recula doucement son siège et chercha à s'isoler dans ses propres préoccupations.

Il était inaccessible à une curiosité vulgaire et sa délicatesse souffrait de cette indiscreté dont il ne voulait point être complice.

Le jeune homme blond ne fit pas un mouvement. Le baron, de sa voix sonore, continuait le récit de ses chagrins intimes.

Certainement, elle me tient compagnie, dirige la maison, reçoit mes visiteurs et, au besoin, règle avec les fermiers.

Mais, pour un garçon comme vous, c'est un paradis que l'on vous crée là, monsieur le baron.

— Paradis!... paradis!... je voudrais vous y voir, mon cher notaire.

Monsieur le baron, vous rouvrez

— C'est une justice qui vous est hantement rendue.

— Et qui ne me soulage guère, allez!

— Je ne puis imaginer que vous soyiez las de votre affectueuse tâche.

— Très belle, très charmante, je suis de votre avis, mais terriblement embarrassante, allez.

— Jusque-là, les deux jeunes gens, assis près de la porte indiscrète, soit qu'ils n'eussent point entendu, soit qu'ils n'eussent attaché aucune importance aux lambeaux de phrases qui leur arrivaient ainsi, n'avaient manifesté ni surprise ni contrariété de ce voisinage.

— À ce point de la conversation, Gontran Clavel, y voyant introduire un nom de femme, recula doucement son siège et chercha à s'isoler dans ses propres préoccupations.

Il était inaccessible à une curiosité vulgaire et sa délicatesse souffrait de cette indiscreté dont il ne voulait point être complice.

Le jeune homme blond ne fit pas un mouvement. Le baron, de sa voix sonore, continuait le récit de ses chagrins intimes.

Certainement, elle me tient compagnie, dirige la maison, reçoit mes visiteurs et, au besoin, règle avec les fermiers.

Mais, pour un garçon comme vous, c'est un paradis que l'on vous crée là, monsieur le baron.

— Paradis!... paradis!... je voudrais vous y voir, mon cher notaire.

Monsieur le baron, vous rouvrez

— C'est une justice qui vous est hantement rendue.

— Et qui ne me soulage guère, allez!

— Je ne puis imaginer que vous soyiez las de votre affectueuse tâche.

— Très belle, très charmante, je suis de votre avis, mais terriblement embarrassante, allez.

— Jusque-là, les deux jeunes gens, assis près de la porte indiscrète, soit qu'ils n'eussent point entendu, soit qu'ils n'eussent attaché aucune importance aux lambeaux de phrases qui leur arrivaient ainsi, n'avaient manifesté ni surprise ni contrariété de ce voisinage.

— À ce point de la conversation, Gontran Clavel, y voyant introduire un nom de femme, recula doucement